

<b>Module :</b>  1	<b>Initiation à la mise en œuvre du chanvre dans le bâtiment</b>	Page 1/2
--------------------------	--	----------

## PRESENTATION GENERALE DU CADRE DE LA FORMATION :

<b>❖ Durée :</b>	3 jours (24h).
<b>❖ Public visé :</b>	Chefs d'entreprise, artisans, chargés d'affaires, conducteurs de travaux, personnel de chantier, maître d'œuvre...
<b>❖ Secteur concerné :</b>	Habitat neuf et rénovation
<b>❖ Prérequis :</b>	Aucun
<b>❖ Objectifs de formation :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre l'intérêt du produit chaux chanvre selon ses domaines d'applications (approche globale) et devenir opérationnel dans son utilisation manuelle.</li> <li>Connaître les caractéristiques du mélange chaux chanvre.</li> <li>Connaître les différents domaines d'applications du mélange chaux chanvre (doublage isolant, mur, toit, sol, étude du support, pathologie et remède...) selon les règles professionnelles</li> <li>Comprendre dans une approche globale (physique, thermique, environnementale...) l'intérêt du béton de chanvre.</li> <li>Mettre en œuvre manuellement le béton de chanvre</li> <li>Comprendre la mécanisation et la mise en œuvre mécanique.</li> </ul>
<b>❖ Résultats attendus :</b>	<p>À l'issue de ce module 1, les participants seront capables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De choisir un couple validé et de le mettre en œuvre manuellement en : doublage isolation, mur, toit, sol. Suivant l'objectif à atteindre.</li> <li>Réaliser de la projection mécanique avec une machine à malaxage continu.</li> <li>D'argumenter et chiffrer la mise en œuvre du mélange chaux- chanvre</li> </ul> <p><b>CE MODULE PERMET D'OBTENIR L'ATTESTATION PERMETTANT L'ASSURABILITE DES CHANTIERS CHAUX CHANVRE</b></p>
<b>❖ Modalités d'évaluation :</b>	<p>Les stagiaires devront réaliser un test théorique à la fin de chaque journée pédagogique.</p> <p>Feuille d'émargement, attestation de formation</p>

<b>Module :</b>  1	<b>Initiation à la mise en œuvre du chanvre dans le bâtiment</b>	Page 2/2
--------------------------	--	----------

<b>❖ Méthodes et modalités pédagogiques :</b>	<p>Les formations sont dispensées par un ou des formateurs professionnels et qualifiés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports visuels</li> <li>• Supports pratiques</li> <li>• Remise d'un support de cours sur clé USB en fin de session</li> </ul>
<b>❖ Accessibilité</b>	<p>Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer l'Ecole Nationale du Chanvre de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.</p> <p>Le cas échéant, l'Ecole Nationale du Chanvre aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.</p>
<b>❖ Nombre de stagiaires par module :</b>	Entre 6 et 8 stagiaires
<b>❖ Coût du module :</b>	750 € HT soit 900 € TTC

Version du 16/05/2022